



Programme d'Ajustement Structurel & SIEG

le cas de l'électricité en Grèce

Yannis Eustathopoulos

-
- ❑ Chercheur- Économiste à l'Institut du Travail de Grèce (INE/GSEE) et de Chypre (INEK/PEO).
 - ❑ Évaluation des services publics chypriotes (énergie et télécoms) en référence à la grille d'évaluation du CIRIEC/CEEP.
 - ❑ Travaux similaires en cours en Grèce.

Presentation

1. Questions générales sur le caractère abordable des SIEG (Électricité).
2. Programme d'ajustement structurel & SIEG: le cas des services de l'électricité en Grèce (étude pratique).

1. “Affordability” de l’énergie dans la discussion publique

La question du caractère abordable est appréhendée sous plusieurs angles complémentaires...

- De la précarité énergétique (ou «fuel poverty» selon le terme anglo-saxon).
- Celui de l'impact des politiques de privatisation et de libéralisation du secteur de l'électricité en Europe.
- Plus récemment, sous celui de la justice environnementale et de l'articulation des politiques sociales et environnementales (Laurent, 2012).

2. Programme d'ajustement structurel & SIEG

Le cas de l'électricité en Grèce

Situation économique et sociale en Grèce

Rapport Annuel de L'Institut du Travail (2012)

- ❑ 5eme année de récession (6eme en 2013).
- ❑ Perte de PIB = 22% par rapport a 2007.
- ❑ Hausse du chômage de 7.6% en 2007 à 23.5% en 2012 et 25,4% (prévisions*).
- ❑ Baisse du pouvoir d'achat de 23% (2009-2012) en raison de la baisse des salaires.
- ❑ Du au recul de l'emploi, l'ensemble des revenus des salariés et professionnels est estimée a 37% jusqu' a la fin de 2012.

Évolution des prix sur le marché de l'électricité

- ❑ Rééquilibrage des prix (suppression des subventions croisées).
- ❑ Autorité de Régulation dans son rapport pour l' an 2010*:
 - + 11% pour les petits consommateurs
 - 8.5% pour les grands consommateurs.
 - 5-10% pour les clients commerciaux.
- ❑ La régulation des prix –conformément à la conditionnalité du programme de soutien économique (mémoire)- devra être entièrement supprimée jusqu'en 2013.
- ❑ Hausse des prix de 25-30% pour les petits consommateurs.
- ❑ Politiques environnementales induisent des augmentations non négligeables sur les prix de l'électricité (subventions massives des énergies renouvelables, système d'échanges de quotas d'émission / EU ETS)*.

Obligations de Service Public (PSO)

- ❑ **Tarif social pour les consommateurs vulnérables avec une réduction de 30-35%** (Ministère du Développement).
 - ❑ **Programme visant à l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments** (Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et du Changement Climatique).
- ➔ Politiques certes positives mais timides qui manquent d'ambition et de moyens dans un secteur primordial pour le bien être de la population et dans un contexte de crise sociale aigue.

Le cas du “haratsi”

- ❑ Le Ministère des Finances grec a décidé d'imposer chaque propriété immobilière reliée au réseau d'électricité et de percevoir l'impôt concerné par le biais de la facture d'électricité.
- ❑ Contrainte des fournisseurs d'électricité à interrompre l'alimentation si l'impôt n'est pas versé.
- ❑ Fournisseurs menacés d'amendes s'ils ne respectent pas cette contrainte.



ΔΗΜΟΣΙΑ ΕΠΙΧΕΙΡΗΣΗ ΗΛΕΚΤΡΙΣΜΟΥ Α.Ε.

ΧΑΛΚΟΚΟΝΔΥΛΗ 30 - 104 32 ΑΘΗΝΑ Α.Φ.Μ. 090000045 ΔΟΥ ΦΑΒΕ ΑΘΗΝΩΝ

Σε συνέχεια του υπ' αριθμού α/α παραστατικού - 11/10/2011 λογαριασμού ρεύματος

ΕΚΚΑΘΑΡΙΣΤΙΚΟΣ

ΚΑΡΙΑΝΗΣ ΠΑΡΑΛΙΑ
640 08 ΚΑΡΙΑΝΗ
ΑΔΤ / ΑΦΜ :

ΑΡΙΘΜΟΣ ΠΑΡΟΧΗΣ
ΣΤΟΙΧΕΙΑ ΠΕΛΑΤΗ
ΠΕΡΙΟΔΟΣ ΚΑΤΑΝΑΛΩΣΗΣ 08/06/2011 - 07/10/2011

ΑΝΑΛΥΣΗ ΛΟΓΑΡΙΑΣΜΩΝ ΔΗΜΟΥ - ΕΡΤ*

ΔΗΜΟΤΙΚΑ ΤΕΛΗ (ΔΤ) - ΔΗΜΟΤΙΚΟΣ ΦΟΡΟΣ (ΔΦ)				ΕΡΤ			
	ΤΜ	€/ΤΜ	ΣΥΝΤΕΛ. ΗΜΕΡΩΝ		ΕΤΗΣΙΑ ΧΡΕΩΣΗ	ΣΥΝΤΕΛ. ΗΜΕΡΩΝ	
ΔΤ :	65	x 1,35	x 59/365	=	14,18		
ΔΦ :	65	x 0,07	x 59/365	=	0,74		
ΤΕΛΟΣ ΑΚΙΝΗΤΗΣ ΠΕΡΙΟΥΣΙΑΣ (ΤΑΠ)				ΕΡΤ			
	ΤΜ	ΤΙΜΗ ΖΩΝΗΣ	ΠΑΛΑΙΟΤΗΤΑ	ΣΥΝΤ. ΤΑΠ	ΣΥΝΤ. ΗΜΕΡΩΝ		
	65	x 293,00	x 0,70	x 0,00035	x 59/365	=	0,73
ΣΥΝΟΛΟ ΓΙΑ ΔΗΜΟ ΟΡΦΑΝΟΥ				ΣΥΝΟΛΟ ΓΙΑ ΕΡΤ			
				15,67			
ΓΙΑ ΔΗΜΟ - ΕΡΤ ΠΛΗΡΩΝΕΤΕ (€) + Ε.Ε.Τ.Η.Δ.Ε.				Ε.Ε.Τ.Η.Δ.Ε. 2011			
				ΤΜ ΣΥΝΤ.ΠΡΟΣ. ΣΥΝΤ.ΕΕΤΗΔΕ			
				65 x 1,05 x 3,00 € = 204,75			
				ΑΡΩΣΗ 1 ΑΠΟ 2 = 102,37			
				126,27			

* Η ΔΕΗ βάσει των Νόμων 25/75, 429/76, 1080/80, 2130/93 και 2644/98 είναι υποχρεωμένη να συνεισπράττει με τους λογαριασμούς ρεύματος τα ποσά υπέρ ΔΗΜΩΝ - ΕΡΤ και να διακόπτει την παροχή εάν αυτά δεν καταβάλλονται από τον πελάτη, καθώς και για το ΕΕΤΗΔΕ (Ν.4021/11)

ΣΥΝΟΛΙΚΗ ΑΞΙΑ ΗΛΕΚΤΡΙΚΟΥ ΡΕΥΜΑΤΟΣ ΚΑΙ ΦΠΑ (€)	A	24,73
ΑΝΕΞΟΦΛΗΤΟ ΠΟΣΟ (€) (ΑΓΝΟΗΣΤΕ ΤΟ ΕΑΝ ΕΧΕΙ ΠΛΗΡΩΘΕΙ)	Γ	
ΣΥΝΟΛΙΚΟ ΠΟΣΟ ΠΛΗΡΩΜΗΣ (€)	A + B + Γ	*151,00

Σύμφωνα με το Ν.4021/11 η ΔΕΗ Α.Ε. είναι υποχρεωμένη να συνεισπράττει με τους λογαριασμούς ρεύματος το Έκτακτο Ειδικό Τέλος Ηλεκτροδοτούμενων Δομημένων Επιφανειών (Ε.Ε.Τ.Η.Δ.Ε.) και στην περίπτωση μη εξόφλησης μέχρι την ημερομηνία λήξης του λογαριασμού αυτού, να προβαίνει στην έκδοση εντολής διακοπής ρεύματος.

taxalia.blogspot.com

ΜΕΙΓΜΑ ΚΑΥΣΙΜΟΥ ΓΙΑ ΟΛΗ ΤΗ ΧΩΡΑ
(12μηνο, 6ος /2010 έως και 5ος/2011)

ΑΝΑΛΥΣΗ ΠΑΡΑΓΩΓΗΣ & ΔΙΑΣΥΝΔΕΣΕΩΝ	ΠΟΣΟΣΤΟ (%)
ΛΙΓΝΙΤΙΚΗ	47,27%
ΠΕΤΡΕΛΑΪΚΗ	8,42%
ΦΥΣΙΚΟΥ ΑΕΡΙΟΥ	21,18%
ΥΔΡΟΗΛΕΚΤΡΙΚΗ	8,55%
ΑΠΕ	6,97%
ΔΙΑΣΥΝΔΕΣΕΙΣ	7,63%
ΣΥΝΟΛΟ	100,00%

Εξοφλείτε τους λογαριασμούς σας, μέσω των ΑΤΜ των περισσότερων Τραπεζών, οποιαδήποτε ώρα της ημέρας, χωρίς αναμονή και χωρίς να έχετε μετρητά μαζί σας!

ΚΩΔΙΚΟΣ ΗΛΕΚΤΡΟΝΙΚΗΣ ΠΛΗΡΩΜΗΣ

625612702011

Le cas du “haratsi”

- Dans un contexte socio-économique de baisse des revenus, de chômage de masse et de très grande forte hausse de la pression fiscale des ménages, cet impôt relativement élevé* a été ressenti comme un véritable chantage.
- D’où l’appellation «haratsi»* pour désigner cet impôt impopulaire.
- **Réaction en Grèce et au niveau européen vis-à-vis du haratsi?**

Question au Parlement Européen (E-008714/2011)

- *L'État a-t-il le droit de contraindre les fournisseurs à interrompre la connexion à l'électricité des consommateurs qui ne payent pas l'impôt concerné?*
- *S'agit-il d'une pratique compatible avec la directive 2009/72/CE par rapport à l'article 3 pour les consommateurs vulnérables?*

Remarque

- ❑ Référence à la directive 2009/72/CE mais non pas au SIEG, aux Valeurs du Protocole, l'article 14 TFUE, etc.
- ❑ Méconnaissance de la notion et du cadre juridique des SIEG?
- ❑ Approche fortement organique des services publics en Grèce.
- ❑ Assimilés à leur prestataire, les entreprises publiques qui sont en voie de privatisation.

Réponse de la C.E (M.Oettinger)

- *“En principe, les États membres peuvent choisir d'utiliser pour la collecte des impôts également des entités impliquées dans l'approvisionnement en énergie. En effet, cette pratique semble être utilisée dans une certaine mesure dans certains pays européens”.*
- *“Les dispositions relatives au service universel créent une obligation précise pour les États membres et accordent aux clients résidentiels le droit d'être approvisionnés en électricité. **La directive ne comporte pas de dispositions conditionnant ce droit à la situation du ménage ou de ses membres quant à leurs obligations fiscales”.***

Une réponse satisfaisante?

- ❑ Réponse ambiguë:
- ❑ En principe pourquoi ne pas utiliser les entreprises d'énergie pour collecter des taxes?
- ❑ La Commission se contente d'annoncer que la directive ne conditionne pas le droit à la provision en énergie à la situation du ménage ou de ses membres quant à leurs obligations fiscales.
- ❑ Discussion limitée aux groupes vulnérables qui restreint le champ des SIEG.
- ❑ Aucune référence au SIEG, aux Valeurs communes de l'Union au sens de l'article 14.

Une réponse satisfaisante?

- ❑ Non-réponse qui sous-entend une tolérance vis-à-vis de la menace de coupure d'électricité en tant qu'outil de pression pour la collecte d'impôts?
- ❑ Nouvelle question adressée à la C.E quant à son éventuelle "*intention d'entamer immédiatement la procédure de renvoi de la Grèce devant la Cour de justice pour violation de la directive 2009/72/CE et, notamment, de l'article 3, paragraphe 3, relatif au service universel?*".
- ❑ Réponse négative (Février 2012), la C.E ne semble pas voir de violation...

La décision de la Cour Suprême (Mars 2012)

- Une réaction intense de la part de la société mais manquant de repères et d'outils.
- Cependant, une décision de la Cour Suprême (Council of state).

Decision

- ❑ **La coupure du courant est jugée comme étant illégale :**
 - référence à la notion de liberté économique et au Droit des contrats,
 - référence à l'article 2 de la Constitution selon laquelle *"le respect et la protection de la valeur humaine sont un devoir primordial de l'Etat"*,
 - la privation d'un *"bien social d'une importance vitale a la dignité"* porte préjudice à la protection de la valeur humaine.
 - Cette référence semble exprimer bien plus la recherche d'une valeur à connotation humaine de la part de la Cour qu'une référence à un cadre légal établi sur les services publics...

Le “haratsi” en 2012

- ❑ Cet impôt pour l’an 2012 a été de nouveau envoyé via les factures de l’électricité.
- ❑ Cette fois ci, les usagers/contribuables peuvent séparer la facture et l’impôt... à condition de déposer une demande auprès du Trésor Public et de verser 50 euros (!).
- ❑ Entre temps...réduction de cet impôt jusqu'à 60% pour les grandes entreprises industrielles et commerciales.

Conséquences et état actuel du marché de l'électricité?

- ❑ Les impayés de factures atteignent 700 millions d'euros, soit 13% des recettes annuelles.
- ❑ Des coupures d'électricité ont été mise en marche en Mars et Avril 2012 malgré la décision de la Cour Suprême (40.000 coupures).
- ❑ Ménages en situation de précarité énergétique* (baisse des revenus + hausse du prix de l'électricité).
- ❑ Sujet qui ne rentre pas dans le champ du régulateur qui est beaucoup plus attaché a la suppression des subventions croisées et au développement d'une concurrence à tout prix...

Conséquences?

- ❑ 200.000 consommateurs ont été victimes d'une énorme fraude en raison de cette hâte à "libéraliser pour libéraliser".
- ❑ Cas d'entreprises commerciales de vente au détail d'électricité (Energa, Power Hellas, etc) qui ont perçu les factures sans verser leur dettes envers l'entreprise publique d'électricité et qui ont transféré cet argent sur des comptes bancaires à l'étranger.
- ❑ Entreprises publique subit un choc financier, qui facilite sa privatisation.
- ❑ Passage de l'entreprise publique à une entreprise privée financiarisée (20% du capital appartient à des Fonds de pension étrangers).
- ❑ **Énormes dangers en terme de cohésion sociale, économique et territoriale, en terme d'investissements de long terme, etc.**

Conclusions et Discussion

- ❑ Situation inquiétante en Grèce en ce qui concerne les SIEG et l'énergie en l'occurrence.
- ❑ Quel rôle des SIEG en temps de crise dans le cadre de programme d'ajustement structurel du FMI?
- ❑ Outil pour cohésion sociale **ou** objet de privatisation?
- ❑ *"Low asset prices are an incentive to those who still have money to buy cheap shares, which could in the end lead to a higher degree of concentration of asset ownership – and of economic power and political influence of the winners of the crisis"* (Huffshmid, 2010).

Conclusions et Discussion

- ❑ Impôt via les factures a déclenché une dynamique déstabilisante aussi bien pour les usagers que l'entreprise elle-même.
- ❑ Intervenir brutalement dans un système tel que l'électricité peut s'avérer dangereux socialement et économiquement, sur le plan de la démocratie, de la lutte contre le changement climatique.
- ❑ Réponse de la société grecque affaiblie par l'absence d'un cadre juridique fonctionnel et une "culture des services publics / SIEG".
- ❑ Réponse et action de la C.E décevante quant aux valeurs de l'union en matière de SIEG.
- ❑ **Perspectives sombres pour le droit a l'énergie en Grèce...**